

2020

ACTION POUR LA
PAIX, L'EDUCATION
ET LA DEFENSE DES
DROITSHUMAINS

APEDH



[RAPPORT D'ATELIER DE FORMATION DES COMITES LOCAUX DE L'APEDH SUR LA PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS HUMAINS ENTRE 16 AU 17 JANVIER 2020]

C'est entre le 16 et le 17 Janvier de l'année en cours que l'APEDH à tenu cet atelier en faveur de jeunes activistes et comités focaux avec lesquels l'APEDH travail dans le cadre de la protection et promotion de droits humains dans au moins cinq territoires de la province du Nord-Kivu à l'Est de la RDC. Au total 28 participants ont pris part actifs à la dite activité.









RAPPORT D'ATELIER DE FORMATION DE COMITES LOCAUX SUR LA PROMOTION ET PROTECTION DE DROITS HUMAINS

I. RAPPORT SENTHESE DE L'ACTIVITE:

- Titre du projet : **Vivons la Paix au Nord-Kivu**
- Intitulé de l'activité : **Capacitation en droits humains de comités locaux de l'APEDH des territoires de Masisi et de Nyiragongo, Rutshuru, Walikale et Beni au Nord-Kivu-RDC.**
- Thème : **Droits de l'homme face à l'épreuve de l'ignorance sociale**
- Nom de l'OSC organisatrice : **APEDH**
- Date et lieu d'activité : **Goma, Bureau de OCHA.**
- Outils utilisés : **Bloc note**
- Population cible : **COMITES LOCAUX DES L'APEDH**

① = Tous, 2 = Femmes, 3 = Jeunes, 4 = Pygmées, 5 = Handicapés

Nombre de participants : 28, sexe et âge confondus

Sur Total de 28 : hommes : 20 ; femmes : 8.

Hommes de 8 : 35 à 48 ans ; 7 plus de 28ans 14. Femmes de 15-35ans=20 ; plus de 35ans=9

o. RESUME DE L'ATELIER

En date du 16 au 17 Janvier de l'année en cours, il se tenu, par l'organisation APEDH, un atelier de renforcement de capacité en faveur des comités locaux de **Sake, Masisi centre, Nyabiondo dans le territoire de Masisi et Nyiragongo, Rutshuru et Beni** sur la **promotion et protection des droits humains**. A l'issu de cet atelier, il était question d'outiller au moins 28 participants à la participation active dans la lutte contre la violation récurrente des droits humains, qui se vie actuellement dans notre province face à l'activiste du **Phénomène 40 voleurs**, par sa promotion et sa protection.

Durant les deux jours de la formation, quatre modules ont été développés, notamment : Généralité sur les droits de l'homme et quand est-ce qu'on parle de violation de droits de l'homme ; sur l'éthique et la déontologie d'un défenseur de droits humains, sur les techniques et outils de monitoring des droits humains ; ainsi que sur les techniques de rédaction de rapport de monitoring. C'est autours de 28 personnes membres de l'APEDH dont 20 hommes sur 8 femmes nouveaux activistes de droits humains ont pris part actifs à cet atelier.

I. CONTEXTE OU RAISON

La République Démocratique du Congo est classée parmi les pays où les Droits de l'Homme sont loin d'être respectés nonobstant les efforts qui sont fournis par les gouvernements congolais d'une part et les organisations internationales et locales d'autre part. La situation politique qui est caractérisée par la crise électorale et le regain de l'insécurité particulièrement dans l'Est du pays et surtout l'étendue du territoire national en général sont parmi les facteurs favorisant les violations graves des Droits de l'Homme qui sont décriées partout. Les victimes sont majoritairement les femmes, les enfants, les opposants politiques, les membres des mouvements citoyens, les journalistes et les activistes des droits humains.

Cependant, le recyclage perpétuel des défenseurs des droits humains est souhaitable afin d'outiller ces derniers avec des techniques pouvant leur permettre de faire face aux difficultés qu'ils éprouvent dans l'accomplissement de leur mission.

C'est dans cette optique que l'APEDH envisage d'organiser une formation à l'intention de ses points focaux en vue de les rendre très efficaces dans l'exercice de leur devoir sur terrain.

II. Objectifs de l'activité

A. Objectif global

Cette formation visait le renforcement de capacité des comités locaux qui sont les yeux de l'APEDH à l'intérieur de la province du Nord-Kivu. A cet effet, il a été question d'évaluer l'ensemble les difficultés qu'ils rencontrent dans l'accomplissement de leurs tâches par rapport aux contextes politique et sécuritaire du moment afin de les outiller avec un bagage technique qui répond aux enjeux de l'heure.

B. Objectifs spécifiques:

1. Renforcer les capacités des comités à Agir face aux violations des droits de l'homme dans leurs milieux respectifs ;
2. Outiller les points focaux avec des techniques pouvant leur permettre de faire face aux difficultés qu'ils éprouvent actuellement dans l'exercice de leurs tâches au regard des contextes politique et sécuritaire qui prévalent en province du Nord-Kivu.
3. Doter les équipes avec les moyens matériels pouvant leur faciliter à mener des enquêtes ; Faire le monitoring et dénoncer les cas de violation de droits humains ainsi que tout autres cas de grave souffrances communautaires;

III. Contenu des matières développées

Entre autres les matières qui ont été développées durant ces deux jours étaient les suivantes:

- Généralité sur les droits de l'homme et quand est-ce qu'on parle de violation de droit de l'homme;
- De l'éthique et la déontologie d'un défenseur de droits humains ;
- Des techniques et outils de Monitoring des droits humains ;
- Des techniques de rédaction de rapport de monitoring;

IV. RESULTATS OBTENUS

- ✓ 28 personnes, membres et comités locaux de l'**APEDH** ont participé à la formation de droits humains ;
- ✓ 28 personnes, membres et comités locaux sont devenus capables de mener des enquêtes, de faire le monitoring et rédiger un rapport sur les cas de violation de droits humains dans la limite et respect de l'éthique et déontologie d'un **DDH**;

V. DE LA METHODOLOGIES UTILISEE

En 2019, nous avons procéder par identification et organisation des ateliers de formation en faveur des leaders communautaires locaux par lesquels et à travers ces leaders des comités locaux composés chacun d'au moins 7 membre ont été créés ;

Après, par l'organisation des réunions de vote des membres, la constitution proprement dite des comités locaux a été constitués ;

Cela était suivi par une mise à niveau professionnelle de ces comités locaux par rapport aux attitudes à prendre sur terrain ;

En fin, la mise à niveau a été présentée par les formateurs qui ont été bien identifiés par l'APEDH selon leur savoir en matière de droit de l'homme ; une documentation et de livrets ont été également disponibilisé pour éviter tout dérapage.

VI. DEROULEMENT DE L'ATELIER DE FORMATION

PREMIER JOUR DU 16 JANVIER 2020 A	JOUR	Jeudi 16 au vendredi 17 Janvier 2020	
	HEURE	THEME OU ACTIVITE	RESPONSABLE
	08h00'-8h15'	Arrivée des participants et mise en place terminée dans la salle (Salle d'OCHA).	Protocol
	08h15'-8h20'	Présentation des tous les participants et distribution des livrés.	Modérateur et participants. Distributeurs APEDH
	08h20'-8h25	Mot d'ouverture du responsable de l'APEDH et photo de famille.	- Responsable de l'APEDH
	08h30'-12h30'	<ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Généralité sur les droits de l'homme et quand est-ce qu'on parle de violation de droit de l'homme; • Jeux des question-réponses sur l'exposé. 	Consultant formateur REFED/ONG-Féminine
	12H30 à 13h30	Pause-café	Protocol de l'APEDH
	13h30'-16h30'	<ul style="list-style-type: none"> • Module 2 : sur l'éthique et la déontologie d'un défenseur de droits humains ; • Jeux des question-réponses sur l'exposé. 	Consultant formateur REFED/ONG-Féminine
DEUXIEME JOUR DU 17 JANVIER B	08h00'-8h15'	Arrivée des participants et mise en place terminée dans la salle (Salle d'OCHA).	Protocol de l'APEDH
	08h20'-8h25	Présentation et mot d'ouverture du responsable de l'APEDH et photo de famille.	Modérateur de l'APEDH/ Consultant formateur REFED/ONG-Féminine
	08h30'-12h30'	<ul style="list-style-type: none"> • Module 3 : Atelier sur les techniques et outils de Monitoring des droits humains ; • Jeux des question-réponses sur l'exposé. 	Modérateur de l'APEDH/ Consultant formateur REFED/ONG-Féminine et participants
	12H30 à 13h30	Pause-café	Protocol APEDH
	13h30'-16h30'	<ul style="list-style-type: none"> • Module 4 : Techniques de rédaction de rapport de monitoring; • Jeux des question-réponses sur l'exposé. 	Modérateur, Consultant formateur REFED/ONG-Féminine les participants
	16h00'-16h15'	<ul style="list-style-type: none"> - Mots de cloture : <ul style="list-style-type: none"> o Participants, o Organization APEDH, o Appréciations des participants au micro de la radio OKAPI. 	Toutes les parties prenantes dans l'atelier de formation. Représentant des participants, le coordonnateur de l'APEDH ou son délégué l'A.L. ou son représentant.

9 RAPPORT D'ATELIER DE FORMATION DE COMITES LOCAUX SUR LA PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS HUMAINS

VII. DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés sont toujours perçues comme le point négatif :

Manque de soutien ou d'appui financier ou d'un bailleur des fonds pouvant financer nos activités, depuis la mise en œuvre de toutes nos activités depuis l'année 2019 à nos jours, aucune d'elles n'a jamais eu un soutien financier appart l'appui matériel de l'organisation internationale **"TOUS UNIS POUR LES DROITS HUMAINS"** que nous ne cesserons de remercier par son appui régulier des kits de formation sur le DH.

L'APEDH profite encore de cette occasion à toutes les organisations humanitaires ou privées, nationales qu'internationales de nous venir en aide afin de sauver des vies humaines qui sont des jours aux jours victimes des actes répréhensifs de violation des droits dont ils sont garantis.

CONCLISION

Nous voici au terme d'élaboration de notre rapport qui a porté sur l'activité que nous avons exécuté en date du 16 au 17 Janvier 2020 en faveur des comités locaux des Nyiragongo et de Masisi dans la province du Nord-Kivu. De part cette activité du projet **Vivons la Pais au Nord-Kivu**, nous avons certainement atteint nos objectifs et nos sentiments sont très satisfaisants dans la mesure où les

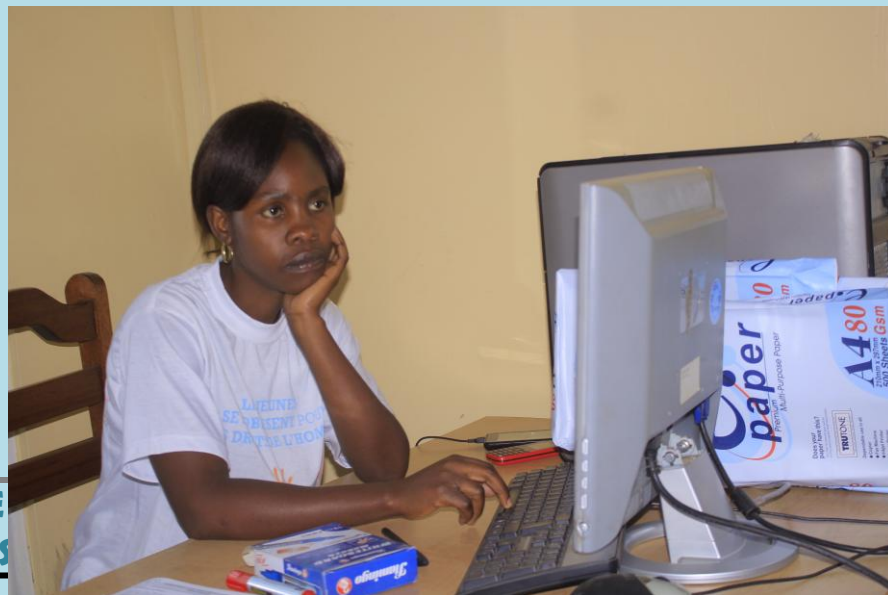
résultats sont loin d'être critiqués par quiconque aura lu ce rapport d'activité de formation sur la promotion et protection des droits humains en faveur des comités locaux.

Nous sommes très heureux de témoignages de quelques-uns des participants qui disent qu'ils n'ont jamais entendu parler suffisamment des droits de l'homme.

Ce projet, Vivons la Paix au Nord-Kivu, est loin d'être achevé à 100 % tel que nous l'avons conçu, il y a encore beaucoup à faire et il faut un financement pour espérer bien sûr, terminer la mise en œuvre de toutes les activités du projet.

Ce projet et/ou l'exécution de l'atelier de formation a été l'œuvre de certains membres de l'association ayant accepté de se faire violence pour financer l'activité du 16 au 17 Janvier 2020.

L'activité a eu l'appui financier de l'APEDH avec l'appui matériel du Bureau de coordination des Organisation Humanitaires, **OCHA** en sigle sous l'accompagnement technique de REFED ONG féminine.



N DE
DES

ION